

Séance du mardi 13 avril 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 08/04/21

Présents : 11

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Secrétaire de séance :

Georgette TOUZY

Représentés : Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Cecile ROQUESALANE

Absents :

Objet: Vote du Budget Primitif - Commune - 2021_024

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2021 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- En fonctionnement, en dépenses et en recettes à **1 370 621,59 € euros**
- En investissement, en dépenses et en recettes à **1 689 650,00 € euros**

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget primitif de la Commune de Saint Cernin pour l'année 2021.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 19/04/2021
et publication ou notification du 20/04/2021

Le Maire,
A. DUJOLS

